



Journée de la Police arabe

La Police nationale a commémoré le 18 décembre 2009, à l'instar de ses homologues arabes, le 25^{ème} anniversaire de la police arabe. A Nouakchott, une cérémonie a été organisée à l'Ecole Nationale de Police, placée sous la présidence du ministre de la justice, ministre de l'intérieur et de la décentralisation par intérim, M. Bah Ould Meida. Cet événement a été l'occasion de faire un état des lieux de la Police Nationale. Dans ce cadre, le ministre a souligné les progrès opérés aux niveaux institutionnel et structurel, indiquant qu'ils visent à moderniser l'appareil sécuritaire, conformément aux orientations du Président de la République, monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz. Il a ajouté que le nouveau projet de loi portant statut de la police améliorera substantiellement les conditions de travail dans la fonction.



Pour sa part, le général Mohamed Cheikh Ould El Hadi, directeur Général de la Sûreté Nationale, a passé en revue le bilan des réalisations accomplies, relevant les sacrifices consentis et les étapes franchies pour améliorer

la qualité des ressources humaines. L'inspecteur général des forces armées, les Chefs d'Etat-major de la Gendarmerie et de la Garde nationales et le directeur du Bureau Etudes et Documentation étaient parmi les honorables invités.

Le personnel des forces armées décoré à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale :

Personnel décoré par le Président de la République

Officier de l'ordre du mérite national :

Colonel Cheikh Diallo

Chevalier de l'ordre du mérite national :

Intendant-colonel Sid Ely Ould Mohamed Krara ; Lieutenant-

colonel Abba Ould Babty ;

Lieutenant-colonel Ahmed Ould Tachefine.

Médaille de reconnaissance nationale :

Capitaine Brahim Ould

Sidi Ould Hah.

Médaille de 3^{ème} classe :

Marechal des logis N'Diaye Ibrahima ; Caporal Mohamed Cheikh Ould Roueijel ; 2^{ème} classe Diallo Yahya Demba

Personnel décoré par le ministre de la Défense

Chevalier de l'ordre du mérite national :

Médecin colonel El Hacem Ould Salem ; Colonel Diallo Alassane ; Colonel Mohamed Lemine Ould Mohamed ; Colonel Habiboullah Ould Ahmedou ; Colonel Ahmed Ould Mamadou ; Colonel Mohamed Ould Moughdad ; Lieutenant-colonel Hamady Ould Ely Maouloud ; Lieutenant-colonel Dah Ould Sidi Mohamed.

- Médaille de la reconnaissance nationale :

Lieutenant-colonel Jiyid Ould Youba ; Lieutenant-colonel Ahmedou Ould Cheikh el Hacem ;

Lieutenant-colonel Nemine Ould Isselem Arbih ; Commandant Ely Ould M'Haimed ; Commandant Diop Hamath ; Commandant Sall Abderrahmane ; Capitaine Ahmed Ould Ely Kory ; Capitaine Saadna Ould Akhyarhoum.

Médaille d'honneur 3^{ème} classe :

Adjudant-chef Camara Hamady ; Adjudant-chef Mohamed Ould Abdallahi ; Adjudant-chef Alioun Diallo ; Adjudant-chef Moustapha Tioune ; Adjudant-chef Mahmoud Ould Cheikh ; Adjudant Sall Mamadou ; Adjudant El Hacem Ould Oumar Diop

; Adjudant Dem Abdoullaye ; Adjudant Wallib Ould Ahmed Bouna ; Maréchal des logis chef Abdoul Kader Ould Bechir ; Sergent-chef Mohamed Yahya Ould Ghali ; Maréchal des logis Bouna Ould Zeini ; Sergent Youba Ould Boukhaire ; Gendarme 4^{ème} échelon Mahfoudh Ould elHadj ; Gendarme 4^{ème} échelon Hamma Ould Abdallahi ; Caporal El Maloum Ould Samba ; Caporal Ahmed Ould Zeid ; 1^{ère} classe Mohamed Ould Boubaly.





Visite d'une autorité militaire française

Le Général Emmanuel BETH, directeur de la coopération, de la sécurité et de la défense au ministère français des affaires étrangères et européennes, a effectué une visite de travail dans notre pays du 08 au 09 décembre 2009.

Il a été reçu en audience, dans la journée du 9, par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould AbdelAziz.

Le Général français a profité de ce séjour pour faire don d'un lot de 10 véhicules légers 4x4 à l'Armée Nationale. La cérémonie de remise s'est déroulée le même jour à l'Etat-major National, en présence du Chef d'Etat-major National, le général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed et de SEM. Michel Vanderpoorter, ambassadeur de France en Mauritanie.



LE CEMN visite le BB



Le général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, chef d'Etat-major national, a effectué, le 18 novembre 2008, une visite de contact au Bataillon Blindé. Accompagné de ses principaux collaborateurs, le CEMN s'est entretenu avec l'ensemble des officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour s'enquérir des difficultés récurrentes de ce bataillon d'élite. Après les avoir rassurés sur ce point, il les a rappelés leurs devoirs et les attentes du commandement à leurs égards.

3^{ème} Réunion du Comité Mauritano-jordanien

La troisième rencontre du comité mixte Mauritano-jordanien s'est tenue à Nouakchott du 7 au 9 décembre 2009 sous la présidence du colonel Mohamed Ould Mohamed Znagui, chef d'Etat-major National adjoint. La délégation jordanienne



Nomination



Par décret présidentiel rendu public le 2 décembre 2009, le Colonel N'Diaga Dieng, précédemment Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, est nommé Chef d'Etat-major de la Gendarmerie Nationale.

de haut niveau était dirigée par le Général Moslih El KHOUDATT, président du département des moyens de la défense, directeur de l'investissement.

Durant son séjour, cette délégation a visité le port autonome de Nouakchott et le musée national.





Visite de contact à la MFA



Le ministre de la Défense nationale a effectué une visite de contact dans la

matinée du 27 octobre 2009 à la Mutuelle des Forces armées (MFA). Il y a été accueilli par le médecin-colonel Barro Souleymane, directeur de la MFA, entouré de ses collaborateurs.

Au cours de cette visite, le ministre a suivi une présentation succincte des missions de la MFA ainsi que les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Le MDN était accompagné du Secrétaire Général de son département, le colonel N'diaga Dieng, ainsi que du directeur des relations extérieures, le colonel Mohamed Ould Moughdad.

Inauguration d'une extension de l'Ecole de la Gendarmerie

Dans le cadre des activités commémoratives du 49^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le ministre de la Défense nationale, Monsieur Hamady Ould Hamady a inauguré le 25 novembre 2009 à Rosso, l'extension de l'école de la gendarmerie nationale en présence du chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale, le Général Ahmed Ould Bekrine et du wali du Trarza, Monsieur Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall.

La nouvelle extension comporte un nouveau PC, des logements pour les stagiaires et les cadres, des cloisons inaccessibles permettant de renforcer la sécurité de l'école et une résidence pour l'accueil de visiteurs de marque.

Don de matériel militaire chinois à la Mauritanie



Le 6 décembre 2009, la République Islamique de Mauritanie et la République Populaire de Chine ont signé un accord de partenariat prévoyant la mise à la disposition de nos Forces armées, un lot de matériel d'une valeur d'un million d'euros. La partie mauritanienne était représentée par le ministre de la Défense nationale, M. Hamady Ould Hamady, et la partie chinoise par SEM Zhang Xun, ambassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie.

Le MDN

Prend part au salon international de l'aviation aux Emirats

Sur invitation de son homologue émirati, le ministre de la Défense nationale, M. Hamady Ould Hamady s'est rendu aux Emirats Arabes Unis dans la période du 15 au novembre 2009, où il a pris part au salon international de l'aviation.





Activités du MDN

Fête des Forces armées

Les festivités marquant le 49^{ème} anniversaire de la création des forces armées nationales se sont déroulées le 25 novembre 2009 à l'Etat-major National.

Des détachements de l'ensemble des formations de la garnison de Nouakchott, de la Gendarmerie et de la Garde nationales, ont pris part à la cérémonie de levée des couleurs, placée sous la présidence du ministre de la Défense nationale, M. Hamady Ould Hamady. Parmi les invités militaires, on a noté la présence du Chef d'Etat-major particulier du Président de la République, des Chefs d'Etat-major de la Gendarmerie et de la Garde Nationales, du Directeur du Bureau Etudes et Documentation, du Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, du Directeur général des Douanes et des attachés de défense accrédités à Nouakchott. De même, les anciens Chefs d'Etat-major de



l'Armée, de la garde et de la Gendarmerie, Ahmed Mahmoud Ould Housseine, Ahmed Ould Aïda et Mohamed Lemine Ould Zeïne, ont agrémenté cette cérémonie de leur présence tout comme le wali et le président de la communauté urbaine de Nouakchott.

L'école militaire des technologies nouvelles ouvre ses portes



Dans le cadre des festivités marquant le 49^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le ministre de la Défense nationale, M. Hamady Ould Hamady a inauguré, le 26 novembre 2009, l'école militaire des technologies nouvelles en présence du ministre délégué auprès du

Premier ministre, chargé de la modernisation de l'administration et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le lieutenant-colonel ingénieur Mohamed ould Mohamed Mahmoud, directeur de la nouvelle école a, indiqué que " la création de cet établissement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale élaborée par l'Etat-major National dans le but de moderniser l'armée nationale et ses institutions... ".

Fruit de la coopération militaire franco-mauritanienne, l'école des technologies nouvelles est destinée à accueillir dans un futur proche des militaires de pays amis et frères dans le cadre de la coopération sous-régionale.





Festivités du 28 novembre 2009

Cérémonie de levée des couleurs à la Présidence de la République

A l'occasion de la célébration du 49^{ème} anniversaire de l'Indépendance nationale, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a présidé une cérémonie de levée des couleurs au Palais présidentiel avec, à ses côtés, le Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, le chef d'Etat-major National, le général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed et le chef d'Etat-major particulier du président de la République, le colonel Dia Adama Oumar. Les membres du gouvernement, les présidents des deux chambres du parlement, les représentants des partis politiques et des syndicats



ainsi que les membres du corps diplomatique y étaient également présent. Cette cérémonie a été marquée notamment par une revue des troupes en présence de l'ensemble des autorités

militaires et paramilitaires. A l'issue de cette prise d'armes, le Président de la République a procédé à la décoration de citoyens, civils et militaires, pour services rendus à la Nation (voir page 9).

Saut de parachutistes et compétition de tir à la cible



En marge des festivités du 28 novembre, un lâcher de parachutistes et un challenge de tir à la cible ont été organisés dans l'après-midi à Teyarett. Ces activités ludiques se sont déroulées en présence du ministre de la Défense nationale, M. Hamadi Ould Hamadi, de celui de l'Intérieur et de la Décentralisation,

M. Mohamed Ould Boiill ainsi que du Chef d'Etat-major National, le Général Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed.

Le saut para a été effectué par des chuteurs du Premier Bataillon Commando Parachutiste. Le challenge de tir, qui consistait en un tir sur cibles de trois cartouches à 300 mètres, a connu une



participation massive des militaires mais aussi de civils. Les trois premiers ont gagné des sommes de 200.000, 150.000 et 100.000 ouguiyas. Il s'agit dans l'ordre du sous-lieutenant Baba Ould Mohamed Ould Soueidatt du capitaine Mohamed Ould Saleck Ould El Gharoui et de l'adjudant-chef Ethmane Ould Habib.



Sommaire

El Jeich

Directeur de
publication

Colonel Teyib ould Brahim

Rédacteur en chef

Lt-Colonel Aref

Secrétaire de

Rédaction

Cne Thiady Mangassouba

Rédaction

Cdt Sow Abou Mamadou

Cne Med O.

Abderrahmane

Cne Lif Mohamed Diadié

Cne Thiady Mangassouba

Cne Malamine Coulibaly

Saisie

Adjt Brahim Ould M'Beirick

Sgt Hawa Ly

Sgt Aida M'Bengue

Photos

A/C El ide O. Soueïleh - S/C

Brahim O. Saleh, S/C

Mohamed Bekaye, Sgt

Mahfoudh O. Tfeïl,;

Correction

Kane Mamadou Alpha

Cabinet LEGITEAM

Consulting

448 16 41

Maquette/PAO

Abarrhman Ould Dah

A/C Ahmed o. N theih

Publicité - Annonces

A/C Khalifa Ould Khattary

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy -

Adjt Ahmed Ould Biram

- Cal Mahfoud Ould Kory

derp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5244641



Dans ce numéro

- 5 ➤ **Info FARIM**
Festivités du 28 novembre 2009
Fête des Forces armées
Le CEMN au Bataillon Blindé
- 10 ➤ **Reportage**
La sécurité au nord du pays
- 14 ➤ **Echos de la presse**
- 15 ➤ **Hommage**
Col Ahmedou ould Abdallah
- 16 ➤ **Bataille Célèbre**
La bataille de Koufra
- 18 ➤ **Mémoire Militaire**
L'opération de Tidjikja 8^{ème} partie
- 20 ➤ **Ressources Humaines**
- 22 ➤ **Santé**
Impact du changement climatique sur la santé
- 23 ➤ **Veille Scientifique & Technologique**
Les laboratoires de poche
- 24 ➤ **Tribune Libre**
La Gendarmerie modernise ses méthodes
- 26 ➤ **Etudes et Recherches**
Les armes à sous munitions et le DI
- 28 ➤ **Sport**



eZONE

Une couverture au-delà des frontières !

Chinguitel vous accompagne au Sénégal

- Gardez le même numéro,
- Appelez aux mêmes tarifs,
- Recevez tous vos appels gratuitement

Mauritanie

Sénégal

شنيقيتل[®]
Chinguitel

Plus que vous n'imaginez

AKHBAR El Jeich



Pour nous
contacter

▶ 202 03 05

▶ 610 22 05

▶ 649 55 46

Dcrp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5244641

Pour vos publicités et annonces :

Akhbar El Jeich vous offre une page publicitaire

Organe d'information officiel de l'Armée Nationale, Akhbar El Jeich est une revue bimestrielle qui traite de thèmes d'actualité sur des domaines variés: militaire, technologique, médical, environnemental, économique, culturel...

AEJ est:

- Publiée dans deux versions, arabe et français;
- Tirée en quadrichromie sur papier couché brillant.
- Distribuée au niveau de toutes les formations militaires, dans les institutions publiques, dans les ambassades de la Mauritanie et aux attachés de Défense accrédités à Nouakchott.



Akhbar El Jeich

N° 019 janvier - février 2010

31



1 QUESTION DE LOGIQUE

Après une carrière bien remplie, faite de bons et loyaux services, le Caporal Ely peut partir à la retraite l'esprit tranquille : ces quatre enfants ont grandi aujourd'hui et chacun d'eux a trouvé sa propre voie. Trouvez l'âge et la profession de chacun de ses enfants en vous aidant des propositions ci-après :

PROPOSITIONS :

- 1 - Leïla, qui ne travaille pas encore, a des promesses alléchantes pour la fin de l'année scolaire.
- 2 - Celui qui n'a pas duré à l'école a 3 ans de moins que

Kaba. 3- L'aînée est la seule enfant à accepter de suivre les traces de son père.

CONSEILS

Partant des propositions essayer de remplir la grille ci-contre, en mettant 1 pour une affirmation et 0 pour une négation. De déduction en déduction vous deviez parvenir à remplir la grille. Reportez ensuite vos conclusions dans le tableau de synthèse ci-dessous pour résoudre le problème.

PROFESSIONS				AGES (ANS)			
MEDECIN	OFFICIER	ARTISAN (E)	ETUDIANT (E)	27	25	24	22
A	B	C	D	E	F	G	H

NOM	LEÏLA	1
	KABA	2
	MARIEM	3
	BOCAR	4
AGES (ANS)	27	5
	25	6
	24	7
	22	8

TABLEAU DE SYNTHESE

NOMS	PROFESSIONS	AGES
LEÏLA		
KABA		
MARIEM		
BOCAR		

3 CHARADE

Mon premier est un organe nourricier pour petits.
 Mon deuxième introduit une question de temps.
 Mon troisième est un pronominal familier.
 Pour mon quatrième, c'est ce que représente l'argent à la guerre.
 Mon tout sera dignement fêté cette année dans la plupart des pays africains.

2 SUDOKU

9	3		7		4		8	1
2		4					3	
			8		6			
	6	2					1	5
				1				
8		1	4		9		2	7
			6				4	
		5			2		7	3
1	7				3			9

CORRECTIONS

1

NOMS	PROFESSIONS	AGES
BOCAR	ARTISAN	22
MARIEM	OFFICIER	25
KABA	MEDECIN	24
LEÏLA	ETUDIANT	27

2

1	7	8	5	4	3	6	9	2
6	4	5	1	9	2	7	3	8
3	2	9	6	7	8	4	1	5
8	5	1	4	6	9	2	7	3
7	9	3	2	1	5	8	4	6
4	6	2	3	8	7	1	5	9
5	1	7	8	3	6	9	2	4
2	8	4	9	5	1	3	6	7
9	3	6	7	2	4	5	8	1

3 - quand - te - nerf).
 CINGQUANTAIRE (selon

Jeux conçus par
le Cne Mangassouba





Editorial

Editorial

Au début du mois de novembre 2009, l'Etat-major National a organisé une mission d'information et de sensibilisation dans la zone nord-est du pays au profit d'un parterre de journalistes de la presse publique et privée, nationale et internationale.

Ces derniers ont pu s'enquérir des mesures de sécurité adoptées sur le terrain en vue de faire face aux diverses menaces terroristes. Les participants à cette mission ont eu des entretiens avec les habitants de cette région ainsi qu'avec des administrateurs et élus locaux. Tout comme ils ont pu recueillir des propos aussi bien de militaires en opération que des étrangers qui s'y trouvent. Certains d'entre eux ont pu à travers la présence des représentants de la presse, livrer aux téléspectateurs et aux lecteurs, leurs impressions sur la situation sécuritaire qui prévaut dans leur cher désert qui, malgré tout, demeure et restera leur lieu de résidence.

Les divers médias représentés n'ont pas failli à leur devoir en faisant écho de l'atmosphère de quiétude générale dans laquelle vivent les populations et par conséquent, de leur vœu ardent de revoir le tourisme reprendre ses activités d'antan.

A travers le déploiement de ce dispositif sécuritaire, les pouvoirs publics entendent redonner aux mauritaniens ainsi qu'à leurs hôtes la joie de goûter au perpétuel plaisir de vivre dans cette terre réputée pour sa tranquillité et son hospitalité légendaires.

Réputation que les ennemis de ce pays tentent par tous les moyens de vouloir ternir en exploitant la moindre brèche perceptible dans le dispositif. C'est ainsi qu'ils ont pu accomplir un forfait sans doute retentissant en procédant au rapt de trois ressortissants espagnols et un couple italien dont le seul tort est d'avoir eu confiance en la Mauritanie.

Une telle lâcheté ne pourra être que sans lendemain car le choix de la Nation toute entière est celui d'asseoir la paix et la sécurité et ce, quel qu'en soit le prix.

L'efficacité des moyens sécuritaires mis en place sur le territoire national et la détermination des citoyens ne laisseront pas d'autres opportunités à ces renégats.

C'est en quelque sorte, une guerre livrée par le mauritanien d'une manière générale contre un ennemi difficilement prévisible certes, avec ses méthodes barbares et dépourvues d'humanisme, cependant, pas invincible.

**Bonne
Année**

2010 - 1431

AEJ adresse ses vœux les plus chaleureux à l'ensemble de ses lecteurs à l'occasion de l'avènement de l'an 1431 de l'Hégire et du nouvel an du calendrier grégorien.





Coupe du Président de la République Edition 2008 - 2009

L'ASAC Concorde pour un premier sacre

L'Association Sportive et Culturelle de la Concorde, a remporté l'édition 2008-2009, de la coupe nationale de football, dénommée coupe du Président de la République à l'issue d'un match heurté, contre une coriace équipe de Teghraz Zeïna.

Les deux équipes n'ont pas pu se départager après 120 minutes de jeu, malgré quelques velléités offensives menées de part et d'autre. Les deux gardiens ont toujours eu le dessus sur les attaquants, tardant l'échéance jusqu'à la fatidique séance des tirs au but. A ce jeu, c'est le gardien concordien qui s'est montré le mieux à son aise en arrêtant un penalty.

Dame coupe a été remise par le Premier ministre, le Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, en



présence de Mme Cissé Mint Cheikh Boïda, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Il faut noter que c'est la première

fois que la Concorde remporte ce trophée depuis sa création en 1978.

Cne Mangassouba

Le tournoi du BCS se poursuit

Le tournoi multidisciplinaire organisé par le Bataillon de Commandement et de Services se poursuit. Après deux mois de compétitions, les résultats suivants ont été obtenus :

Pétanque :
DIRMAT - CMTI : 11 à 7
DIRINT DSS : 11 à 7
DCRP - B3 : 11 à 4
DIRTRANS - B4 : 11 à 4
B - CMTI : 11 à 6
B1 - DSS : 11 - 1
DCRP - ESC : 11 à 7



Football :
ESC - DCRP : 4 - 0
B4 - DIRTRANS : 2 - 1
B2 - CMTI : 1 - 0

B1 - DIRINT : 3 - 0
ESC - B3 : 1 - 0
CQG - B4 : 3 - 0
DIRMAT - CMTI : 1 - 0

Volleyball :
B1 - DSS : 2 sets à 0
B3 - ESC : 2 sets à 0
CQG - DIRCAB : 2 sets à 0
DIRMAT - B2 : 2 sets à 0
DIRINT - DSS : 2 sets à 0
DCRP - B3 : 2 sets à (sur tapis vert).

Les séances d'athlétisme (courses et saut), le tir et la course d'orientation se déroulent convenablement.





Le dopage et le sport

• Cne Thiady Mangassouba

Le dopage constitue une violation à l'éthique du sport mais la question est parfois sujet à controverses car les avis ne sont pas toujours concordants sur les produits considérés comme dopants. Les vertus performantes de certains d'entre eux ne seraient que psychologiques. C'est pourquoi, il n'est pas rare que des substances soient interdites dans un pays mais tolérées dans un autre.

Pour le Comité International Olympique (CIO) : " le dopage consiste à administrer des substances appartenant à des classes interdites d'agents pharmacologiques et/ou utiliser diverses méthodes interdites."

En somme, on peut parler de dopage dès qu'un produit est consommé ou une méthode est employée dans le but d'améliorer les performances d'un sportif. Cela est, en effet, contraire à l'éthique du sport qui veut que tous les concurrents se battent à armes égales et que le meilleur gagne.

S'il est vrai que le dopage ne date pas d'aujourd'hui, il a cependant pris une ampleur majeure avec l'avènement du professionnalisme à partir des années 80. Les cas qui ont défrayé la chronique sont légion et ce, dans la plupart des disciplines professionnelles. D'ailleurs, beaucoup de scandales ont été étouffés pour raison d'Etat. Le comité olympique américain a reconnu en 2003 que, depuis les années 80, 24 athlètes ont gagné des médailles olympiques après un contrôle positif laissé sans suite.

Le sport a longtemps été une activité ludique et improductive,

pratiquée par des amateurs. Des passionnés considérés, il y a peu comme des individus oisifs et sans ambition. Il s'est transformé aujourd'hui en une activité économique qui mobilise des sommes faramineuses. Les performances de haut niveau demandent de gros investissements, consentis par les pouvoirs publics ou des sponsors. On évalue les sommes investies dans le sport entre 3 à 5 % du commerce mondial. L'emprise médiatique aidant, le sport est devenu aussi un spectacle et un support publicitaire très lucratifs.

En outre, les performances sportives sont devenues une fierté nationale, un sentiment d'affirmation et de revendication identitaires. Des régimes impopulaires s'arrogent les exploits de leurs sportifs pour retrouver la sympathie de leurs citoyens.

Les sportifs professionnels sont dès lors soumis à des obligations de résultat. Face à ces pressions multiples, beaucoup succombent à la tentation. L'esprit de l'olympisme cher à Pierre de Coubertin, père des jeux olympiques modernes : "l'essentiel n'est pas de gagner mais de participer" est délaissé au profit de la devise : plus vite, plus haut, plus fort.

A vouloir battre les records coûte que coûte, les sportifs sont instrumentalisés par des lobbies au péril de leur vie. Car, faut-il le rappeler, les produits dopants sont généralement des stupéfiants nocifs à l'intégrité physique. Les risques d'accidents cardiaques, de cancers de la prostate et des os et d'autres troubles importants sont ainsi plus

élevés chez les sportifs de haut niveau.

Une liste non exhaustive auprès des instances sportives, répertorie chaque année les classes de produits dopants et les techniques médicales jugées contraires à l'éthique du sport. Les plus connus sont les stimulants tels que les amphétamines qui réduisent la sensation de fatigue physique, les narcotiques, qui diminuent la sensation de douleur, les anabolisants qui entraînent une augmentation de la force et de la puissance des muscles, les diurétiques qui font perdre du poids et diluent les produits dopants ingérés et les hormones de croissance et analogues qui favorisent le développement de la masse musculaire.

Le dopage sanguin, qui permet d'augmenter l'oxygénation, et les manipulations pharmacologiques, chimique ou physique dont le but est de modifier les échantillons d'urine lors des contrôles, sont parmi les méthodes de dopage couramment utilisées.

La lutte antidopage sert donc, avant tout, à protéger les sportifs qui, bien souvent, sont des jeunes gens très tôt coupés du cocon familial et qui prennent des risques inconsidérés pour leur santé soit par méconnaissance, soit sous l'influence d'un entourage véreux guidé par les seules recherches de gain et/ou de notoriété.

Il s'agit aussi de donner aux amateurs, qui payent cher leur entrée dans les stades ou qui s'abonnent à des chaînes de télévision cryptées et onéreuses, l'assurance de suivre des exploits "humains".





terrain, responsables chaque jour de 3 à 4 blessés ou décès depuis le cessez-le-feu.

Le principe de fonctionnement des BASM est à la base des risques humanitaires identifiés sur les théâtres des conflits récents. L'effet de dispersion accroît les risques de dommages collatéraux. Longtemps après la fin des hostilités, une forte proportion de restes explosifs de guerre subsiste sur terrain, créant un danger permanent pour les populations civiles, chez les enfants en particulier. De taille réduite, facilement manipulables, les sous-munitions ont souvent une forme et des couleurs attirantes pour les enfants. Elles se dissimulent facilement dans la végétation, sous les gravats et s'enfouissent facilement dans le sable.

Conçues le plus souvent pour détruire ou endommager des cibles dures, l'explosion des sous-munitions cause plus de dégâts que celle des mines antipersonnel. Leurs modes de dispersion sont aléatoires rendant l'accès aux zones polluées très dangereuses. En plus, elles n'intègrent pas de systèmes de désamorçage. Plusieurs démineurs ont ainsi perdu la vie dans le cadre des missions de dépollution des Nations-Unies.

UN USAGE CONTRAIRE AU DROIT INTERNATIONAL

Ce fléau constitue un frein à la reconstruction, à la relance du secteur agricole, au retour et à la réinsertion des populations déplacées, à l'intervention de

l'assistance humanitaire...

Le risque d'atteindre des objectifs non-militaires est encore accru dans le cas des conflits asymétriques où les objectifs militaires sont situés à proximité, voire à l'intérieur de zones habitées. Les attaques "ciblées" que mènent Tsahal contre les mouvements insurgés palestiniens à Gaza, considérée comme étant l'agglomération la plus densément peuplée au monde, n'épargnent guère les populations et les infrastructures civiles.

Or, en se référant aux conventions de Genève, notamment au protocole additionnel I de 1977 relatif à l'emploi des armes dans les conflits, l'emploi des sous-munitions, qui ne connaissent ni principes de discrimination encore moins ceux de proportionnalité, est bien contraire aux principes du droit humanitaire international. L'adoption en 2003, du protocole V de la convention de 1980 relative aux restes explosifs de guerre, a constitué une première avancée, même si ce protocole a été très critiqué par les ONG en raison de l'absence des dispositions contraignantes.

Face à tous ces drames humanitaires, les opinions publiques, par la voix de certains députés ont engagé une lutte sans merci contre l'utilisation des armes à sous-munitions, forçant leurs gouvernants à réagir enfin.

Le 28 mai 2008, sous l'égide d'ONG comme la Croix Rouge et Handicap International et de certains organismes de l'ONU

spécialisés sur la question, 107 Etats ont adopté à Dublin (République d'Irlande), un traité qui interdit sans aucune ambiguïté l'usage des armes à sous munitions. Le 3 décembre, la plupart de ces Etats se sont retrouvés à Oslo, en Norvège pour signer ce traité révolutionnaire qui stipule que chaque Etat signataire s'engage à ne "jamais, en aucune circonstance, employer d'armes à sous-munitions, mettre au point, produire, acquérir de quelque manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque, directement ou indirectement, des armes à sous-munitions ; assister, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente convention". Il préconise également la destruction des stocks dans les meilleurs délais, la dépollution des zones contaminées et comporte des dispositions en faveur d'une assistance aux victimes.

La seule fausse note - de taille malheureusement - est que des Etats influents sur la scène internationale manquaient à l'appel. Il s'agit en l'occurrence, les États-Unis, la Russie, la Chine, la Corée du Nord, l'Inde, l'Iran, Israël et le Pakistan.

La communauté internationale devrait se donner les moyens d'imposer ces mesures à l'ensemble des pays réfractaires pour ne pas donner le sentiment de deux poids, deux mesures lorsqu'il faut imposer des règles unanimement reconnues à un pays du tiers-monde.





Les armes à sous-munitions... et le droit humanitaire

● Cne Diagana Abdoulaye

Plusieurs organisations engagées dans le domaine des droits humains, mènent ces dernières années, une campagne agressive contre l'emploi des armes à sous-munitions. Le 4 décembre 2008, un texte historique interdisant les armes à sous-munitions est adopté par une centaine de pays. Ce traité comporte en outre des dispositions révolutionnaires en ce qui concerne l'assistance aux victimes de ces armes. Cependant, huit des principaux pays détenteurs de ces armes inhumaines, n'ont pas ratifié ce traité, lui préférant un cadre juridique international encadrant leur utilisation. La présente étude entend examiner les différentes options visant à réglementer ou bannir l'utilisation de ces armes. La présente étude entend examiner le cadre juridique actuel et ses insuffisances, tout en évaluant l'intérêt et les limites des différentes options envisageables quant à une réglementation de ces armes intégrant les considérations humanitaires et militaires.

QU'EST-CE QU'UNE ARME A SOUS-MUNITIONS ?

On désigne sous l'appellation " sous-munition ", " toute munition qui, pour remplir sa fonction, se sépare d'une munition mère ". Les sous-munitions peuvent être mises en œuvre par un missile balistique, un missile de croisière, une roquette, un obus tiré par un obusier (en courbe balistique au-dessus d'un obstacle) ou une bombe tirée depuis un avion (d'où le terme générique " bombe à sous-munitions ", BASM).

Elles diffèrent des munitions à fragmentation qui produisent, à l'explosion, des éclats métalliques non explosifs.

A la différence des mines, les sous-munitions sont conçues pour fonctionner à l'impact. C'est en cas de défaut de fonctionnement elles deviennent des " restes explosifs de guerre " sur le terrain pouvant tuer ou mutiler des innocents des années après la fin du conflit qui a motivé leur emploi.

UN INTÉRÊT MILITAIRE OBJET DE CONTROVERSES

Grâce à leur capacité de dispersion les armes à sous-munitions peuvent atteindre dans un temps limité un plus grand nombre d'objectifs surtout mobiles et sur une vaste zone.

Apparues au cours de la seconde guerre mondiale, ces

armes ont connu une grande évolution à partir des années 50. Ces dernières années, des nouvelles générations ont vu le jour, équipées de systèmes de guidage autonome (Infrarouge ou radar) et de dispositifs d'autodestruction pour le cas où la cible n'aurait pas été identifiée ou atteinte. Elles servent notamment à la neutralisation des infrastructures lourdes (pistes d'aviation, port, usines...) et aux véhicules blindés, tels que les chars. Elles peuvent aussi être destinées à des combattants. Certains types ont été adaptés à la dissémination d'armes chimiques et bactériologiques. Selon Handicap International, plus de 440 millions de sous-munitions ont été larguées depuis 1965, causant "plusieurs dizaines de milliers de victimes civiles depuis 1965". La même source indique que 98 % des victimes sont des civils, et 40 % sont des jeunes de moins de 18 ans. Ces armes ont notamment été utilisées au Vietnam, au Liban, lors de la 1^{ère} guerre du Golfe, en ex Yougoslavie...

Il y aurait en 2006 plusieurs milliards de sous-munitions en stock à travers le monde, représentant une menace de prolifération colossale. L'ONU estime qu'au Kosovo, en Afghanistan, en Irak et au Sud-Liban, il reste près d'un million de ces sous-munitions sur le





pour enseigner aux 53 commandants de Brigades et leurs Adjoints, les nouvelles méthodes d'enquête.

La prochaine étape prévue dans le cadre de cette réforme est le déploiement de quatre Brigades de Recherches Judiciaires, comprenant chacune des gendarmes spécialistes en Police Technique et Scientifique, à Aïoun, Aleg, Nouakchott et Atar. A terme, on devrait voir des gendarmes enquêteurs intervenir sur les scènes de crime, en professionnels utilisant des méthodes modernes leur permettant de:

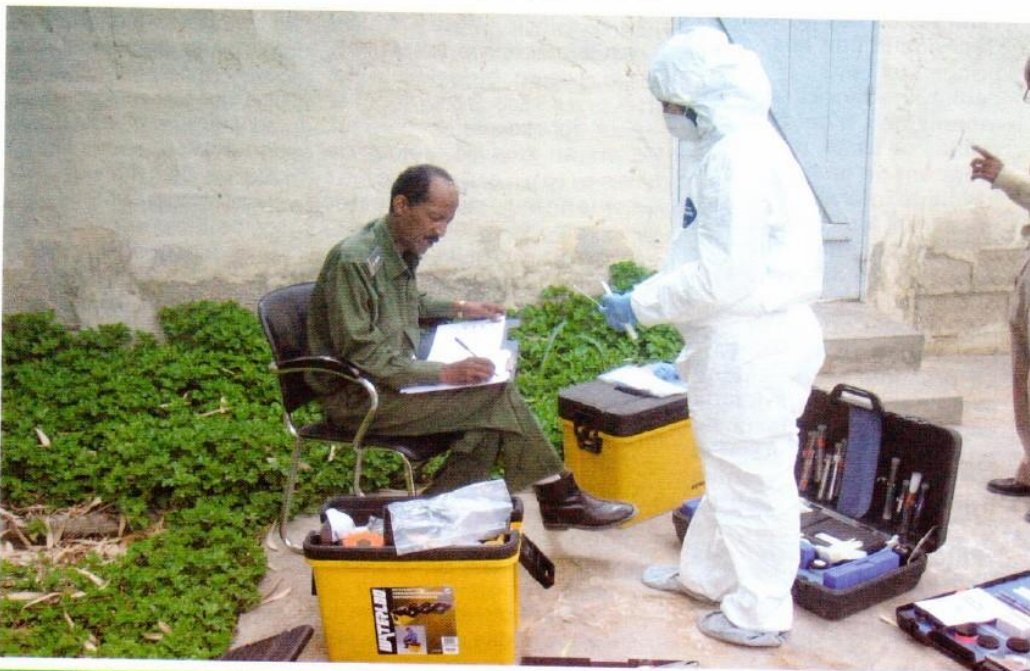
- rechercher, révéler et prélever des traces et indices (empreintes digitales, traces de pas, de pneus ou d'effraction, sécrétions,



- cheveux, douilles, vêtements ou objets abandonnés, écrits...), témoignant d'une activité criminelle ou du passage d'un criminel.
- saisir et exploiter ces traces et indices.

Les magistrats pourront alors

disposer de Procès-Verbaux de Gendarmerie basés sur des preuves matérielles permettant de confondre le prévenu et d'argumenter aisément leurs décisions.





La Gendarmerie nationale Modernise ses méthodes d'investigation

Le développement de la criminalité et des modes opératoires des délinquants, qui interpelle les services de sécurité dans le pays, a conduit la Gendarmerie nationale, l'un des piliers de l'exercice de la Police Judiciaire sur l'étendue du territoire national, à envisager une réadaptation de son dispositif et de ses méthodes d'action.

L'Etat Major de la Gendarmerie, soucieux d'optimiser la réactivité de ses unités territoriales et d'augmenter leurs performances, a ainsi décidé de mettre en œuvre une stratégie de redynamisation de la Police judiciaire au sein de l'institution et de se doter de structures capables de faire face à toutes les formes de criminalité. Il entend renforcer les capacités de ses personnels, en augmentant leur niveau de connaissance procédurale, accroître leur efficacité et crédibiliser les résultats des procédures qu'ils établissent.

A travers cette réforme, la Gendarmerie nationale ambitionne de faire évoluer ses méthodes d'enquêtes, en conformité avec le développement de la criminologie qui établit désormais la primauté de la preuve matérielle sur



Colonel KONE Hassan

la preuve testimoniale (aveu ou témoignage) ; les experts estiment que la preuve testimoniale est souvent altérée par des erreurs dues à la perception, à des problèmes de mémoire, à des difficultés sensorielles ou psychologiques du témoin qui

a vécu le fait.

La démarche choisie viserait à intégrer le concept d'unités spécialisées de Police Judiciaire dans l'organisation du corps et à encourager l'utilisation de la police technique et scientifique comme principal outil d'investigation des

enquêteurs qui privilégieront dorénavant la recherche de preuves matérielles (indices ou traces) souvent laissées sur le lieu du crime par les auteurs. Pour parvenir à cet objectif, le commandement de la Gendarmerie Nationale, a instruit l'élaboration d'un

plan d'action prévoyant d'abord une phase de formation et de remise à niveau des personnels. Ce qui a permis la formation de 16 spécialistes en Police Technique et Scientifique à l'étranger et 24 gendarmes Fichistes, mais aussi l'organisation de sessions de recyclage





Laboratoires de poche

La course à la miniaturisation ne connaît pas de limites.

Le projet de créer des laboratoires en grand nombre, pourrait révolutionner le monde des sciences.

Ainsi, certains scientifiques travaillent à réduire la taille d'un laboratoire à celle d'un morceau de sucre. Ce laboratoire sur puce sera capable d'évaluer un taux de cholestérol, de reconnaître une séquence d'ADN, d'analyser une biopsie, etc... Pour cela il suffira de déposer une goutte de sang qui sera aspirée et divisée en plusieurs gouttelettes. Ces gouttelettes seront acheminées par des microcanaux de quelques nanomètres jusqu'à des chambres munies de produits réactifs. Le résultat de cette réaction sera analysé in situ par des capteurs ou récupéré à la sortie.

Les prototypes montrent une difficulté de taille : faire circuler le sang, par exemple, dans des canaux dont le diamètre s'approche de la taille des molécules sanguines.

Pour arriver à déplacer le sang, un fluide très visqueux, à travers ces canaux, deux méthodes sont à l'étude :

- pomper les gouttelettes de sang à l'aide de micropompes et valves, comme dans les têtes d'injection de jets d'encre. Cela reste encore très difficile à réaliser car il faut

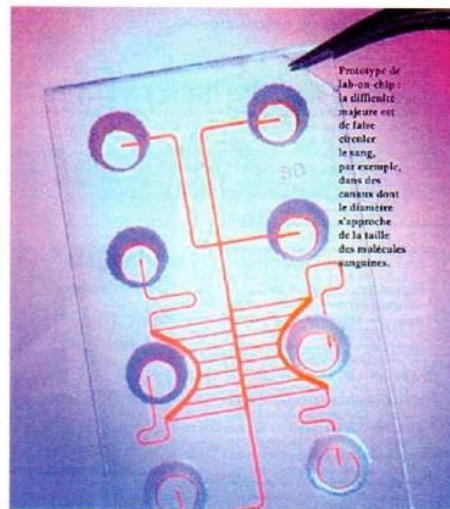
rappeler que nous sommes dans l'ordre des picolitres (un milliardième de litre).

- déplacer le liquide par électrophorèse qui consiste à le mettre sous l'effet d'un champ électrique, les charges de même nature s'accumulent sur les bords du canal poussant le liquide. Mais le problème de l'écoulement demeure en raison de l'étroitesse des canaux par rapport à la taille des molécules du fluide.

Si ces minilaboratoires arrivent un jour sur le marché, on peut imaginer leurs applications innombrables, que ce soit dans le domaine thérapeutique, environnemental, sécuritaire, alimentaire ou pharmaceutique.

Un diabétique qui est suivi quotidiennement, pourrait contrôler son taux de sucre au moment voulu sans se déplacer vers un centre de santé ou appeler son docteur.

Un policier pourrait analyser sur les lieux mêmes d'un forfait, les indices prélevés sur place, multipliant du coup les chances de confondre plus



rapidement le coupable.

Dans le domaine agro-alimentaire ou de celui de l'environnement, avec un tel instrument à portée de main, un simple paysan pourra contrôler la qualité d'un sol, y déceler la présence éventuelle de microorganismes impropres à la culture. Le consommateur lambda pourra s'assurer de la pureté ou non d'une nourriture suspecte, etc. Il est bien évident que l'on ne pourrait pas énumérer là toutes les applications possibles de ces laboratoires de poche qui font déjà l'objet d'une rude concurrence entre les grandes entreprises du monde.

Cne Sy Hamady





IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTÉ HUMAINE

Les changements climatiques agissent sur la santé humaine de multiples façons en créant des variations de l'écosystème. Les effets peuvent être d'ordre physique, physicochimique, physico-biologique ou sociodémographique.

Les différents processus médiateurs sont les vagues de chaleur, la pollution de l'air, les inondations, les déchets toxiques, les porteurs de maladies, les différents vecteurs, la réduction de la production d'aliments, les herbes allergènes et la migration forcée.

L'impact sur la santé se concrétise par les stress thermiques, les maladies respiratoires, les empoisonnements aigus ou chroniques, les maladies hydriques, l'accès réduits aux aliments, les allergies respiratoires et les maladies infectieuses.

Selon l'OMS, les changements climatiques sont responsables de 2,4 % de tous les cas de diarrhée, de 2% des cas de paludisme et de 2.000 à 150.000 cas de décès.

Depuis 1992, un phénomène cyclique, étroitement lié à la pluviométrie, est responsable des flambées épidémiques dues au paludisme qui est responsable de 22% de morbidité et plus de 51% de décès.

Tenant compte de la gravité des maladies provoquées, le paludisme prend le devant, suivi par la malnutrition, des diarrhées et enfin des infections respiratoires aiguës (IRA). Concernant la répartition

géographique en Mauritanie, les IRA sont classées en premier, suivies des diarrhées puis du paludisme. Les dernières campagnes hivernales ont permis de prouver ces études et de comprendre le pourquoi de ces infections respiratoires et de ces diarrhées.

Les IRA se localisent en Mauritanie essentiellement au sud. Elles touchent fréquemment les enfants de moins de cinq ans, les adultes de plus de quarante ans et les personnes vulnérables (diabétiques, insuffisants rénaux, drépanocytaires, etc.). Ici, nous comprenons pourquoi se justifie la vaccination de ces catégories de personnes contre la grippe surtout.

C'est à cet effet qu'il s'avère nécessaire de créer et entretenir l'information, l'éducation et la communication sur les relations entre les changements climatiques et la santé humaine. Il est utile de débiter par l'enseignement primaire. Ensuite, voyant ce qui se passe comme stagnation des eaux, à Nouakchott par exemple, il est nécessaire de ne pas autoriser de construire de routes sans la mise en place d'un système d'évacuation des eaux de pluies. Le même procédé doit être appliqué au niveau des toutes les autres villes victimes

d'inondations annuelles. En attendant un changement constructif dans ce sens, les eaux stagnantes doivent être traitées.

**Dr NDIIOUBNANE
GYNECOLOGUE**

Démenti des rumeurs sur la présence de la grippe H1N1 en Mauritanie

"Il n'y a pas de grippe porcine en Mauritanie", c'est en substance ce que révèle un communiqué de la Cellule de communication du ministère de la santé rendu public lundi à Nouakchott répondant à des rumeurs faisant état de la contamination de deux pèlerins à leur retour en provenance des Lieux Saints.

En fait les équipes de veille sanitaire du ministère de la santé, basées au niveau de l'aéroport international de Nouakchott, avaient remarqué, lors du retour du dernier contingent de nos pèlerins des Lieux Saints, que deux citoyens présentaient à leur descente d'avion une forte fièvre. Par mesure de précaution, les deux personnes ont été acheminées vers le Centre Hospitalier Cheikh Zayed où elles ont subi tous les examens nécessaires montrant qu'elles ne présentaient aucun signe en faveur de la grippe porcine A (H1N1). Après un traitement approprié, les deux patients ont donc pu regagner leurs foyers.





Nécrologie

L'adjudant Cheikhna Ould Nabgha



s'en est allé subitement le 12 octobre 2009.

Ce natif d'Amourj, au Hodh Chargui s'est porté volontaire pour servir dans les rangs de l'Armée le 29 décembre 1981. Sortant de l'EMIA avec le grade de sergent, Cheikhna fut envoyé à la Direction du Matériel, où il passa toute sa carrière. Spécialisé en Techniques de Gestion (TDG), il servit longtemps à la portion centrale comme gérant du magasin d'approvisionnements.

Après avoir effectué cette année une formation Brevet Technique N°2 en TDG (comptabilité matériels), le défunt était dans l'attente d'accéder au grade d'adjudant-chef.

Feu l'adjudant Cheikhna a laissé lui une veuve et neuf enfants.

L'adjudant chef Youba Ould Kaber

Feu adjudant chef Youba Ould Kory est décédé le 13 août 2009.

Né en 1957, il s'est engagé dès le 1er janvier 1975. Pendant une bonne partie de sa carrière, il servait entre les trois régions militaires du nord. L'hôpital militaire de Nouakchott fut sa dernière formation d'affectation. Il était apprécié pour sa bonne



conduite morale et son dévouement à son métier. Inna lillahi wa inna ileyhi rajioune.

Le caporal Ely Ould Mohamed

Feu le caporal Ely Ould Mohamed est décédé le 18 juillet 2009 après avoir totalisé une durée de service de 20 ans, 4 mois et 14 jours.

Né en 1968, le caporal Ely s'était engagé le 1er mars 1989. Il se distinguait notamment par son dynamisme, de son courage et de sa bonne

volonté.

il avait été nommé au grade de caporal le 1er juillet dernier alors que la maladie commençait déjà à le consumer.

Il laisse derrière lui une veuve et cinq enfants en bas âge.

Inna lillahi wa inna ileyhi rajioune.

Condoléances

L'adjudant Alioune Ould Mohamed Lemine, de la Section Personnel du Bataillon de Commandement et des Services, est décédé subitement ce 14 décembre 2009. En cette douloureuse occasion. AEJ reviendra sur sa vie. Inna lillahi wa inna ileyhi rajioune.

A toutes les familles éplorées, ainsi qu'à l'ensemble de la famille militaire, AEJ adresse ses sincères condoléances. Qu'ALLAH leur ouvre son Vaste Paradis. Amen





Sergent Sidi Ahmed Ould Boukhreiss



Sidi Ahmed Ould Boukhreiss s'est engagé en octobre 1989 à l'âge de 19 ans. Il fit sa formation de base au Centre d'Instruction de l'Armée Nationale, alors

installé à Rosso. A sa sortie en 1990, il fut affecté à la Direction de l'Artillerie. En avril 1995, après avoir effectué avec succès un stage dans la spécialité artillerie Sol - Sol, il obtint le Certificat Technique N°1. Ce qui lui permit d'accéder au grade de caporal. Depuis vingt ans qu'il sert sous le drapeau, le Sgt Sidi Ahmed n'a jamais failli à son image de militaire travailleur chevronné et discipliné. Il mérite amplement la satisfaction de ses chefs.

Le sergent Mohamed Ould Maatallah



Mohamed Ould Maatallah est né en 1968 à Kaédi. Depuis son incorporation en mars 1989, il s'est toujours distingué parmi les meilleurs militaires. Sa discipline et son dévouement sont des qualités que lui reconnaissent ses supérieurs. Aujourd'hui encore, après 20 années de service, le sergent reste égal à lui-même au sein de la 6^{ème} Région Militaire. Ce bon comportement lui vaut l'estime de tous.

Sergent-chef Baba Ould Cheikh Courage et dévouement

Baba Ould Cheikh est né en 1976 à Timberdra. Il s'engagea en 1995 comme élève sous-officier d'active. A sa sortie de l'EMIA en 1996, le jeune sergent est affecté à la 5^{ème} Région Militaire. C'est en 1999, qu'il rejoignit la 6^{ème} RM et s'y distingua comme chef de patrouille. En 2003, après son stage au Certificat interarmes (CIA), il est nommé sergent-chef.

Par sa disponibilité et sa compétence, le S/C Baba s'acquitte de ses devoirs avec professionnalisme et dévouement. Ce qui lui vaut aujourd'hui d'être nommé



adjutant de compagnie de son bataillon. Le commandement témoigne son entière satisfaction à l'égard de ce sous-officier.

Ces braves militaires se sont distingués d'une manière ou d'une autre dans leur spécialité. Ils ont mérité le respect de leurs pairs, la satisfaction de leurs chefs et les égards du commandement.





Annonce

En vue de promouvoir et de vulgariser le patrimoine historique militaire, la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) est chargée de mettre en œuvre un Musée dédié aux forces armées nationales. Ce faisant, la DCRP se lance dans une campagne de collecte d'objets historiques appartenant ou ayant appartenu aux anciens militaires ou résistants. Ces objets peuvent être des armes, des tenues, des équipements, des coiffures, des drapeaux, des fanions, des insignes, des médailles, des iconographies et tous autres documents ayant trait aux Forces armées nationales ou à la résistance. Ces collections peuvent être cédées gratuitement, prêtées temporairement ou vendues au Musée.

Dans ce cadre, il est fait appel à toutes les bonnes volontés, institutions publiques et privées, personnes morales et particuliers, professionnels et amateurs, nationaux et étrangers de contribuer, chacun à sa manière, à la sauvegarde et à la diffusion de la mémoire combattante et à la symbolique de nos grands anciens. Donations, cessions, apports techniques, conseils et suggestions, toutes

Contacts :

546 - 61 02 205 - 20 20 305

dcrp@mauritel.mr
bp: 208 tel: 5244641





poste dans la palmeraie continuaient à assurer le repli de leurs amis. Ils ripostaient de temps à autre à des tirs sporadiques provenant du fort, ce qui démontre que les européens étaient complètement désorganisés. Malgré l'intensité des combats, l'assaut fut bref. Pas plus de cinq minutes au cours desquelles les moudjahidines " ont pu accomplir leur dessein"24. L'effet de surprise avait littéralement paralysé l'ennemi pour se retrouver nez à nez avec des hommes d'un autre genre. Cet état est confirmé par Louis Frèrejean lui-même " et quand bien même des renseignements certains ne nous auraient pas appris que nous avions eu affaire à des illuminés d'une secte inconnue jusque là, dévoués à la mort, le fait insolite de voir des maures attaquer à fond, en nombre à ce point inférior, un effectif nombreux et qu'ils savaient tel, démontre bien que l'on n'avait pas affaire à une entreprise ordinaire. "

Par le Cne Sidi Mohamed O. HEDDEID
Traduction et interprétation de
Cne LIF-MOHAMED DIADIE
Témoignage oral de Mohamed
Mahmoud Ould Hennoun

Bibliographie et références Commandant Louis FREREJEAN, MAURITANIE :1903-1911, MÉMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES PP 285,286,288,289,293,306

Renvois

1-membre de la mission coloniale française 2- Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES P.286
3- dans son récit, le conteur Sid'Ahmed O Dieh affirme cette hypothèse et ajoute que LELLE serait même parvenu à évincer M Colombani. Rien cependant ne corrobore cette dernière assertion dans d'autres récits oraux ou documents écrits.
4- Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p 286
5- le conteur Moulaye Ahmed O Moulaye ZEINE
6- Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p 286
7- "frère jean" d'après les aveux de Sid'Ahmed O Ameira O Bah -in Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p 286
8- ouvrage ci-dessus p 286
9- L'ETIEVANT trompa la vigilance des moudjahidines en se faisant passer

pour mort après s'être blessé.
10- quelques sources affirment que le combattant Sid'Ahmed O Ameira O Bah aurait prit le pistolet du lieutenant ETIEVANT comme butin de guerre croyant que l'arme appartenait à Coppolani
11- le conteur Saleck O Khouka rapporte que " la cartouchière de coppolani et son couvre-chef seraient restés jusqu'à une date récente en possession des descendants de LELLE O Sidi O Moulaye ZEINE établis dans la zone de M'heireth. Les objets auraient été légué à LELLE par H'Moud O ELEYA qui les aurait acquis sur le terrain de l'action. Tous croyaient à l'appartenance de ses objets à coppolani.
12- dans son ouvrage intitulé oulémas et émirs face au colonialisme européen-tome II-première impression 2007 P - 228, TALEB KHYAR O. CHEIKH MAMINNA-Cheikh Malaine ; atteste que c'est bien Sid'ahmed O Ameira qui escaladé le mur du fort et annoncé le décès de coppolani. d'autres conteurs dont Sid'Ahmed O DIEH soutiennent que c'est Sid'Ahmed OARGAB.
13- le conteur Mohamed O EL ARBI, descendant de Sidi O Moulaye ZEINE
14- Commandant louis frère jean-

MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p286
15- arme automatique de l'époque
16- Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p 289
17- idem pp 287-288
18- le conteur Sid'Ahmed O DIEH
19- arme automatique de calibre 8mm importés par les colons
20- allusion à une plante sans importance (ivraie)
21- Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p 288 22- les combats livrés héroïquement par les moudjahidines et à l'aide d'armes rudimentaires et à répétition démontre l'ingéniosité qu'ils ont du déployé face à l'ennemi et lui faire croire qu'ils disposent d'une supériorité numérique et d'une puissance de feu redoutable.
23- Commandant louis frère jean- MEMOIRES DE RANDONNEES ET DE GUERRES AU PAYS DES BEYDANES p 288
24- idem p 289
25- idem p 288





L'opération de Tidjikja

8^{ème} épisode

La forteresse assiégée

Les moudjahidines montèrent à l'assaut du camp et lâchèrent des salves de tirs sur la demeure du médecin de garnison qui, auparavant, avait pris soin de se cacher ailleurs. La chambre de M. Colombani¹ ayant elle aussi essuyé des tirs, celui-ci s'en extirpa, essayant dans sa fuite de se frayer un chemin parmi les moudjahidines² mais il fut stoppé dans son élan par LELLE O. MOULAYE ZEINE qui parvint à le terrasser³ avant de dégainer son poignard pour l'égorger. Heureusement pour lui, son heure n'avait pas encore sonné⁴! La lame du poignard s'étant désolidarisée de son manche, lui permit, dans le tumulte ambiant, de se débattre et parvint ainsi à prendre ses jambes à son cou⁵.

Les assaillants prirent pied sur la résidence de Coppolani, occupant simultanément l'est, le nord-est et le centre du fort. Ils parvinrent aussi à confiner les hommes d'ETIEVANT à l'extrémité nord du camp puis ils firent un détour du côté gauche pour repousser la contre offensive que les tirailleurs préparaient du côté sud du fort. Frèrejean n'aura eu la vie sauve que grâce à la dera'a qu'il portait, parvenant à passer à travers la cohorte des moudjahidines qui lui barrait le chemin et il put regagner ses éléments en poste sur le rempart ouest⁶. Au moment où les combats s'intensifiaient, Sidi qui cherchait un autre Européen à abattre⁷, aperçut de près le lieutenant ETIEVANT s'avancer en direction de sa résidence pour se protéger contre le tir des moudjahidines et essayer d'encourager ses hommes à se maintenir en poste de combat et ce, malgré le coup de boutoir que leur ont fait subir Sidi et ses compagnons⁸. Prenant de l'assurance parmi ses hommes, le lieutenant ETIEVANT dégaina son arme de poing et tira à bout portant sur Sidi qui, avant de perdre de ses forces suite à sa blessure, eut le réflexe de riposter en le frappant à la tête d'un coup d'épée lequel le terrassa immédiatement. Ce combat inégal livré par l'épée contre le

pistolet provoqua néanmoins des blessures réciproques aux deux protagonistes.

Les moudjahidines, voyant la silhouette de cet européen s'affaïsser, crurent à la mort de Coppolani⁹. Ils se ruèrent précipitamment sur lui, le dépouillèrent de son pistolet¹⁰, de son couvre-chef et de sa cartouchière¹¹. Auparavant, Sidi avait donné consigne à ses hommes que celui d'entre eux qui assisterait ou apprendrait la mort de Coppolani, devrait crier, d'une voix suffisamment audible "Kebulani maat, Kebbulani maat" (Coppolani est mort, Coppolani est mort) et devrait regagner sans tarder le point de ralliement.

L'esquive vers le point de ralliement. Les moudjahidines avaient hâte de finir l'assaut et crier au ralliement car ils étaient persuadés que l'Européen qui venait de tomber sous leurs yeux était bien Coppolani, chef de la mission coloniale et maître du fort de Tidjikja... Soudain, la recommandation de Sidi jaillit de la bouche de Sid'Ahmed O. Ameira, juché sur le rempart du fort : "Kebulani maat, Kebbulani maat"¹² Ils entamèrent ainsi leur esquive comme prévu. Seul un homme, en l'occurrence LELLE O Moulaye ZEINE, fils de SIDI, nourrissait quelque espoir de voir son père rejoindre le groupe. C'est pourquoi il prit un léger retard derrière ses compagnons... qui sait, peut être que SIDI a survécu!! Ainsi cria-t-il de toutes ses forces : "SID!!!!SID!!!!" L'écho disparaissait sans qu'aucune réponse ne parvienne à lui. Subitement, il se ravisa, se rappelant cette phrase de son père "au moment où vous ne m'entendrez plus psalmodier la profession de foi; ECHEHADA, sachez que j'ai déjà grossi le rang des martyrs"¹³. Après s'être rendu à l'évidence, il ne fallait plus à LELLE qu'honorer le vœu de son père; rejoindre au plus vite le point de ralliement de

GULEMSI.

Entre temps, le lieutenant ETIEVANT, blessé et laissé pour mort par les moudjahidines avait réussi à reprendre quelques forces. Avec l'aide du sergent MIRAN, il lança le reliquat de ses troupes en riposte¹⁴ mais leur assaut ne produisit pas l'effet escompté; leurs tirs atteignaient les tirailleurs postés du côté sud-ouest du camp." - " Les balles lebel¹⁵ étaient dans les murs¹⁶, et on ne peut qu'affirmer qu'un au moins des deux tirailleurs tués ne l'ait été par les Soudanais". Les tirailleurs objet de la méprise étaient aussi la cible des moudjahidines restés en appui dans la palmeraie et devant couvrir le retrait de leurs amis¹⁷. Soudain, une forte tempête de sable souffla sur le fort provoquant du coup une panique parmi les européens et leurs troupes¹⁸ au point que l'efficacité de leurs armes en soit réduite à néant.

Un extrait d'un poème épique de l'époque décrivant la scène peut être interprété en ces termes:

" Leur édifice ne les protégea point.
Encore moins leurs tirs nourris,
Et leurs armes¹⁹ ne servirent à rien,
Elles étaient moins efficaces que de la paille pourrie "²⁰

Les moudjahidines profitèrent de l'anarchie provoquée par ce qui semble être une tuerie entre les troupes soudano-européennes pour s'emparer de l'entrée principale du fort non sans avoir au préalable dirigé des salves de tirs en leur direction²¹. ils accueillirent ainsi leurs éléments restés à l'intérieur combattre héroïquement les hommes d'ETIEVANT²². Le lieutenant CHERUY et quatre tirailleurs rejoignirent le lieutenant ETIEVANT et le sergent MIRAN pour leur prêter main forte. Malgré ce renfort et les tirs qu'ils essayaient, les moudjahidines parvinrent tout de même à organiser leur repli vers GULEMSI sous une pluie de plomb²³. Les moudjahidines en





BATAILLE Célèbre



de ce site inaccessible conditionne la souveraineté sur tout le sud-est de la Libye. Il compte beaucoup sur la valeur combattante de ses troupes - dont le gros est constitué des tirailleurs sénégalais du Tchad - pour frapper là où on l'attend le moins. Il fallait agir au plus vite car à partir du mois d'avril, il est impossible de combattre dans le désert à cause de la chaleur. Sa détermination a finalement raison des réserves de sa hiérarchie et dès le 21 décembre 1940, la colonne se met en marche.

Une force britannique est jointe à l'opération pour patrouiller en avant-garde nord-est du dispositif français.

En marche sur Koufra

Fin décembre 1940 déjà, une reconnaissance avait été menée sur l'axe Ounianga - Tekro - Sarra. Ounianga sera retenu pour servir de base d'attaque à la coalition Alliée. A la mi-janvier, des actions de reconnaissance sont lancées sur Mourzouk et Tedjéré avec l'appui d'unités néozélandaises et écossaises relevant des troupes britanniques.

Le 26 janvier 1941, la colonne part de Faya-Largeau, direction Ounianga. Mais la progression est lente. Le vent, la soif, la chaleur diurne et le froid nocturne, le sable et les rochers infranchissables mettent à dure épreuve un matériel vétuste et inadapté aux affres du climat local. A cause du sable, des armes collectives s'enrayent, des véhicules s'embourbent. Les rochers abîment les ponts et les carters. Une vingtaine de véhicules seront abandonnés en plein désert. Les méharistes qui sont rompus à la navigation dans le désert ont été d'un grand secours. Avant l'approche, le détachement britannique d'avant-garde, se fait décimer dans une embuscade tendue par la Sahariana. Les Britanniques, déjà assez pessimistes sur les chances de succès de cette aventure, se retirent. Quelques volontaires parmi eux décident cependant de poursuivre le combat et rejoignent Les FFL qui ne pouvaient plus

compter sur l'effet de surprise. Au soir du 7 février, une patrouille de reconnaissance légère menée par Leclerc parvient à atteindre Koufra, déjouant la surveillance aérienne de l'ennemi. L'endroit est fouillé. Contre toute attente, il n'est pas gardé : à chaque nuit tombée, les Italiens se replient dans le fort ! Seul un radiotélégraphiste, qui était resté à son poste, est capturé. Les Français s'infiltrèrent dans les fériks. Parlant arabe - qu'il a appris lors de ses séjours au Maroc - Leclerc parle directement avec le chef indigène local et obtient sa neutralité. Au cours de l'attaque, des hangars du terrain d'aviation et un avion sont détruits.

La prise de Koufra et le " serment de Koufra "

Du 10 au 16 février, le plan d'attaque se précise au puits de Sarra. Le dispositif français se répartit en deux échelons. Le groupe de tête, constitué de deux pelotons motorisés avec à peine une centaine d'hommes, devait se porter le plus vite possible sur l'objectif. Il est suivi à une journée de marche par l'infanterie et l'artillerie. Il a été décidé que les armes défectueuses resteront sur place. Une Chevrolet bricolée pour la circonstance porte le canon de 75 mm. Le 18, le détachement est repéré par un *Ghiblis*. A 15h00, c'est le contact : la Sahariana accroche la colonne d'attaque. Des tirs nourris s'échangent. La supériorité de l'armement italien fait des dégâts dans les rangs français. Plusieurs Bedford sont touchés et s'enflamment. Il fallait réagir au plus vite ! Posté sur une hauteur, Leclerc entreprit une manœuvre de contournement par la gauche par appui mutuel de ses pelotons. La même manœuvre est tentée quelques temps après par la droite, pendant qu'un autre détachement interdit toute entrée ou sortie d'El Tag. Craignant d'être encerclée, la Sahariana décroche et s'éloigne de la palmeraie à la tombée de la nuit. Les FFL en profitent pour renforcer leur position autour d'El-Tag. Dès l'aube, les *Savoia* entrent en scène. Mais leurs bombardements sont inefficaces. La Sahariana contre-attaque à 8h00 cherchant à forcer le passage vers le fort. Les tirailleurs résistent au choc. La manœuvre de la veille est renouvelée. Se croyant encerclée par de nombreux renforts, la Sahariana rompt définitivement le combat. Elle sera poursuivie sur 150 km en direction de Tazerbo en vain. Les chasseurs bombardiers italiens se retirent eux aussi : certains pilotes, par méprise, ont cru apercevoir au loin l'arrivée de chasseurs ennemis. Privés de soutien extérieur, les Italiens se barricadent dans leur fortification. N'ayant pas les moyens de mener un

assaut frontal, les Français assiègent le fort. Une couverture est installée au nord-ouest pour s'opposer à l'arrivée d'éventuels renforts italiens. Les tirailleurs prennent position autour du bastion italien. L'unique 75 mm, positionné à environ 3.000 mètres, pilonne quotidiennement le fort. Malgré une cadence limitée à 20 coups par jour, il réussit des bons coups au but. Ce canon est ensuite régulièrement déplacé, pour éviter la contre batterie, mais les assiégés avaient l'impression d'être bombardés par plusieurs pièces. Le mortier de 81 mm lui est installé sur un point d'appui à 1.500 mètres au nord-ouest du fort tenant l'ennemi en éveil. Les tirailleurs maintiennent la pression sur la garnison, de jour comme de nuit, par les coups de main incessants. Ce harcèlement continu participe au fléchissement du moral de la garnison. Le 28 février les Italiens demandent sans résultat, l'évacuation de leurs blessés. Le 1^{er} mars à l'aube, un drapeau blanc flotte au-dessus du fortin. Les Italiens acceptent l'idée d'une reddition de la garnison. Exploitant la situation, Leclerc se rend en personne au fort et dicte au capitaine italien, commandant du fort, les conditions d'une capitulation honorable. A 14h00, El Tag passe aux mains des Français. Une légende était née.

Les 11 officiers transalpins capturés, constatent médusés le caractère hétéroclite et la carence du matériel français ! En plus du millier de prisonniers, dont une centaine d'Européens, les FFL récupèrent quatre canons de 20 mm, cinquante-trois mitrailleuses, quatorze véhicules, et un important stock de munitions et de vivres.

Le 2 mars, dans l'euphorie de la victoire, Leclerc fait prêter à ses hommes le serment de "poursuivre la lutte jusqu'à ce que le drapeau français flotte à nouveau sur Strasbourg". Cette promesse, entrée dans l'Histoire sous le nom de "serment de Koufra" sera tenue le 23 novembre 1943 par la future 2^{ème} Division Blindée au sein de laquelle se retrouvèrent la plupart des combattants africains et qui s'illustra notamment dans la libération de Paris.

La conquête de l'orgueilleuse Koufra a ranimé l'espoir dans le camp des FFL : c'était la première victoire d'un commandement exclusivement français. Dès le 3 mars, le général de Gaulle télégraphie à Leclerc : " Vous avez ramené la victoire sous les plis du drapeau ". La radio britannique BBC salue la chute du symbole de la puissance italienne en Afrique en des termes très élogieux. La conquête du Fezzan pouvait dès lors commencer sous des meilleurs auspices.





La bataille de Koufra

Koufra - Al Khofra en arabe - fut le théâtre d'une bataille qui opposa, en février 1941, les Forces françaises libres composées essentiellement des tirailleurs sénégalais du Tchad aux troupes italiennes du sud libyen. La chute de cette position stratégique du dispositif germano-italien, à l'issue de dix jours de siège, illustra la prépondérance de la ruse et de la valeur du combattant sur la qualité du matériel

Contexte historique

Le 26 août 1940, alors que la France métropolitaine est soumise au régime de Vichy, Félix Eboué, gouverneur noir du Tchad, originaire de Guyane, proclame le ralliement du Tchad à la France libre. Ce vaste territoire enclavé est ainsi la première colonie africaine à se rallier au Général Charles de Gaulle. Dans la foulée, les autres territoires de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) se rallièrent entre les mois d'août et de novembre de la même année sous l'impulsion du Colonel Philippe Leclerc.



De son vrai nom Philippe de Hauteclocque, Leclerc était capitaine lorsque la Seconde Guerre Mondiale éclata. Blessé et fait prisonnier à deux reprises, il parvint à chaque fois à s'évader et, après l'Armistice de juillet 1940, rejoignit à Londres le général de Gaulle, officier de cavalerie comme lui. Il choisit alors "Leclerc" comme nom de guerre pour protéger sa famille restée en France occupée. Ils se retrouvèrent le 8 octobre 1940 à Douala, au Cameroun que Leclerc parvint à rallier; de Gaulle lui venait d'échouer à rassembler l'Afrique Occidentale Française autour de sa cause.

Promu au grade de colonel à titre exceptionnel, Leclerc est nommé commandant d'armes du Tchad. Il a alors 38 ans. Les Français cherchaient à conquérir la province du Fezzan, au sud de la Tripolitaine pour faire jonction avec

les troupes britanniques du Général Montgomery qui occupaient l'Egypte. Pour cela, le jeune colonel, arrivé le 25 novembre 1940 à Fort Lamy - l'actuelle N'Djamena - décide d'attaquer sans plus attendre le poste avancé de Koufra. Mais cette entreprise, on le verra, releva d'une gageure.

Un pari audacieux

Koufra est une forteresse militaire stratégique dans le dispositif de l'alliance germano-italienne. Une position avancée et un relais pour les avions sur la route de l'Ethiopie italienne. Ce

bastion de la confrérie musulmane des Senoussis ne fut conquis qu'au prix de dix-neuf années d'une guérilla sanglante contre les derniers moudjahidines libyens. La propagande mussolinienne en a fait un symbole de l'Italie conquérante. La localité est en fait un ensemble de palmeraies isolé dans le désert du Sahara. Aucune agglomération à 400 kilomètres à la ronde

dans cette vaste région vierge où des redoutables dunes mouvantes remodelent inlassablement le paysage rocaillieux du grand massif du Tibesti. Contrée des tempêtes de sable et des températures extrêmes, l'eau y est extrêmement rare. Faya-Largeau est à quelque 800 kilomètres, à vol d'oiseau. Koufra est défendu par un fort, dénommé El-Tag, où campe un bataillon colonial de 500 Ascaris renforcé par des unités spécialisées (génie, transmissions, etc.). Bâti sur un promontoire rocheux, El-Tag, offre d'excellents angles de tir aux mitrailleuses Schwartzlose qui garnissent ses remparts. Des mitrailleuses Fiat 1914/35 et des canons Breda de 20 mm ont été installés sur deux lignes de défense autour d'El Tag. Des points d'appui et des postes d'observation sont reliés entre eux par

des tranchées et protégés par des fils de fer barbelés. La défense mobile, comme dans tous les remparts italiens du sud libyen, est assurée par une unité saharienne motorisée, la *Compania Sahariana di Cufra*, dotée d'une formidable puissance de feu avec ses mitrailleuses et ses canons de 20 mm. Ses engins sont parfaitement adaptés au désert. La garnison peut, de plus, compter sur une escadrille d'une demi-douzaine d'avions de reconnaissance *Ghiblis* et d'avions de combat *Savoia* prêts à intervenir à tout moment. Enfin, le site présente l'avantage d'être entouré des trois côtés par des dépressions. Au regard de cette armada, les moyens de la Forces de la France Libre (FFL) que Leclerc parvint à mettre sur pied au Tchad se composent d'une compagnie portée, d'un groupe nomade, d'une section d'artillerie et de deux sections d'infanterie. Pour un effectif d'environ 400 hommes (250 combattants et 150 conducteurs et aides), 250 sont africains, des Tchadiens essentiellement mais aussi des Camerounais. Le parc automobile est constitué d'une soixantaine de véhicules vétustes : des camionnettes Matford et des Chevrolet et des camions Bedford. L'armement collectif léger se compose de quatre mitrailleuses Hotchkiss et de vingt-six fusils mitrailleurs 24-29. L'artillerie se limite à un canon de 75 mm Schneider de 1928 et un mortier de 81 mm. Cette force peut compter sur un appui aérien d'une dizaine de bombardiers Lysander et de Blenheim mais pré-positionnés à Fort Lamy.

Aussi, quand Leclerc fit connaître son intention, sa hiérarchie ne manqua pas de lui signifier la difficulté, voire l'impossibilité de déloger les Italiens de cette citadelle jugée impenable. D'ailleurs comment pourra-t-il ravitailler ses troupes dans ce vaste désert, s'y déplacer sans être détecté par les avions et faire face à la redoutable Sahariana ? Pour arranger le tout, les informations sur les effectifs basés à El Tag sont des plus floues. Les estimations vont de 400 à plus d'un millier de combattants.

Mais le fougueux colonel, après le succès du Cameroun, veut frapper un autre grand coup. Il sait que le contrôle





Homage au colonel Ahmedou Ould Abdellahi

Le colonel Ahmedou Ould Abdallah est né en 1941 à El Biria (Hodh El Gharbi). Après ses études à Aïoun., il opta d'abord pour l'enseignement qui était le corps le plus prisé par les jeunes titulaires du Certificat d'études. Mais, Ahmedou n'a pas su résister à l'appel de la Nation au moment où l'on cherchait ardemment des officiers pour encadrer la future armée dans la perspective de l'indépendance. Ainsi, en 1960, le jeune instituteur troqua donc la craie contre la tenue. Il est parmi ces pionniers qui ont œuvré à l'édification d'une identité

nationale. Ayant occupé des hautes fonctions dès le début de sa riche carrière, Ahmedou a été un acteur de tous les événements majeurs qui ont marqué la jeune histoire de notre pays. Dans les moments difficiles, il s'est toujours révélé un chef militaire charismatique et un visionnaire. Le 26 novembre 2006, c'est un pan de l'histoire de la Mauritanie qui est parti avec lui. Le colonel Ahmedou a su transmettre durant ses 39 ans de service, son idéal patriotique à ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer. Son comportement exemplaire avait le don de forcer l'estime des autres.



Une leçon de commandement



Par une nuit où il effectuait une ronde dans la caserne de Bir Moghreïn, le Colonel Ahmedou Ould Abdallah surprit la sentinelle de faction au niveau du poste police principal en train de dormir. Il se pencha sur lui et lui porta une tape légère à l'épaule. Ce dernier se réveilla en sursaut, pantalois et confus devant son commandant de base, se demandant dans quelle galère il venait de se mettre. Mais il ne fut pas au bout de ses surprises, car le colonel qui l'a pourtant trouvé dans une posture flagrante ne demandant pas moins qu'une sanction sévère et immédiate, se contenta de lui dire : "sentinelle, fais gaffe au caporal."

Mais le message était passé. Le colonel Ahmedou avait pour principe d'instaurer un contrat d'objectif. Chacun était placé devant ses responsabilités de manière à pouvoir jouer pleinement son rôle. De son piédestal de commandant en chef, il ne voulait pas se rabaisser à un niveau qui n'est pas le sien, s'immiscer dans les prérogatives des autres. Une méthode qui se révéla payante partout il a commandé. A tous les échelons, chacun avait à cœur d'être à la hauteur de la confiance placée en lui et essayait de jouer sa partition du mieux qu'il le pouvait.

Décorations:

- Médaille d'honneur de 3^{ème} classe
- Médaille d'honneur de 2^{ème} classe
- Citation à l'ordre de l'armée Nationale
- Chevalier de l'ordre de mérite national

Cursus et distinctions:

- Cours d'officiers à l'école des blindés à Saumur (France) de 1960 à 1961.
- Cours d'application à Saint-Maixent (France) de 1965 à 1966.

Grades réussis :

- S/LT 01/07/1961
- LT 01/07/1963
- Cne 01/04/1968
- Cdt 01/04/1974
- Lt col 01/04/1978
- Col 01/04/1982

Fonctions occupées

- Commandant de la 2^{ème} Cie de reconnaissance
- Commandant de la CQG
- Commandant de la 3^{ème} Cie de reconnaissance
- Préfet de Bir Moghreïn
- Directeur de la marine
- Commandant du 1^{er} groupement
- Commandant de la 6^{ème} Région Militaire
- Chef d'Etat-major National adjoint
- Chef d'Etat-major National
- Ministre de l'Equipement et des Transports
- Ministre de l'Interieur
- Commandant de l'EMIA
- Ambassadeur (Mali, Côte d'Ivoire, Espagne).





Sommet de Copenhague sur le changement climatique : Une participation remarquée de la Mauritanie

Le sommet international sur le changement climatique, qui s'est tenu du 14 au 16 décembre 2009 dans la capitale danoise, a servi de tribune aux pays participants d'exposer leurs efforts en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le 15 décembre, devant ses pairs, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Aziz a indiqué que " la Mauritanie, à l'instar de tous les pays du monde, fonde sur cette conférence un espoir à la hauteur des défis qui doit se réaliser par la réduction des émissions de gaz à effet de serre aux conséquences gravissimes pour la planète".

Le lendemain, dans un discours

prononcé devant le sommet des nations unies sur les changements climatiques, le Président de la République a ajouté que la Mauritanie, comme les autres pays d'Afrique, est particulièrement sujette aux avatars climatiques, appelant à jeter les bases d'une coopération nouvelle entre le nord et le sud qui tiennent compte des conséquences désastreuses des changements climatiques. A cet égard, le Chef de l'Etat, qui assure la présidence du Comité Permanent Inter états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), demande la mise en œuvre du Plan d'Action de Bali, adopté en décembre 2007, précisant que "l'avenir de la

planète est entre nos mains et que nous devons donc assumer cette responsabilité avec rigueur et discernement".

Le stand de la Mauritanie à la foire des expositions présentait des publications traitant les préoccupations nationales en matière d'environnement, le plan stratégique mis en œuvre pour profiter des énergies renouvelables au cours des 50 prochaines années, les répercussions des changements climatiques sur le littoral mauritanien et les efforts visant à protéger la ville de Nouakchott, située en dessous du niveau de la mer...

Source : AMI

Quand AEJ exporte ses talents

La prestigieuse revue française, défense nationale et sécurité collective, spécialisée dans les questions de stratégie de défense et de sécurité, a publié dans son édition N°725 du mois de décembre 2009, un article du Colonel El Boukhary Ould Ahmedou, conseiller du Chef d'Etat-major National. Cet article est intitulé " mondialisation et politiques nationales de défense".

Le même thème avait été précédemment traité, en ses grandes lignes, dans nos colonnes par le même auteur - voir AEJ N°17, septembre-octobre 2009.

Le Colonel El Boukhary n'est pas inconnu des fidèles lecteurs de

notre revue puisqu'il en est le concepteur. Placé à la tête de notre Direction*, lors de sa création, il a su poser les jalons qui ont permis d'imprimer à ce



magazine cette touche originale qui lui est aujourd'hui reconnue. Ses nouvelles charges ne

empêchent nullement de continuer à collaborer avec l'équipe de la rédaction. Son regard critique, ses suggestions pertinentes ou encore ses articles, qui apportent un éclairage sur des sujets d'actualité scientifique ou stratégique, participent à l'amélioration de la rédaction.

La publication de son article dans cette revue qui fait autorité dans le paysage stratégique international démontre, s'il en est besoin, la pertinence et la portée universelle de son analyse. L'article est consultable sur le site : www.defnat.com

*Direction de la Communication et des Relations Publiques





Des membres de la mission posent dans le désert de la Majabat Al Koubra

Premièrement, pour des raisons de sécurité connues de tous et ensuite, pour des raisons économiques et sociales, car les forces armées qui sillonnent le territoire sont des acheteurs réguliers de bétails que les éleveurs étaient autrefois obligés d'acheminer vers les centres urbains pour la vente.

Imaginez à ce titre, la peine et le temps épargnés, quand on mesure non seulement les centaines de kilomètres qui séparent ce bled de la ville la plus proche, mais aussi l'étendue des distances qui séparent les localités elles mêmes.

A ces aspects économiques viennent s'ajouter des prestations de services divers (soins, approvisionnement en eau, etc...). D'une manière générale, un sentiment de vivre dans une quiétude est nettement perceptible auprès des occupants de cette zone tant redoutée d'ailleurs. Les autorités administratives ainsi que les élus locaux interrogés à l'occasion, affirment n'être témoins d'aucune plainte relative à l'insécurité de la part de leurs concitoyens ou des touristes.

Les dispositions sécuritaires

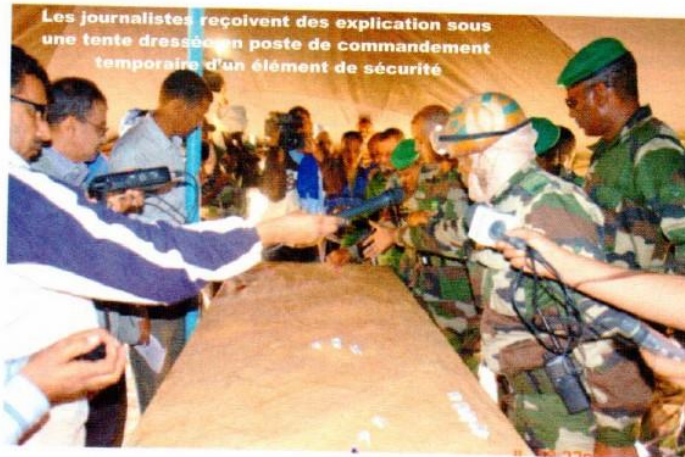
entreprises ont été à la hauteur des espoirs.

Au vu des appréciations positives formulées aussi bien par des citoyens que nos visiteurs étrangers, en passant par la presse privée matérialisées par une multitude de publications élogieuses envers les efforts consentis, il est permis d'affirmer que les dispositions d'ordre sécuritaires entreprises par l'état pour rassurer les opinions ont été à la hauteur des espoirs nourris. L'idée de faire de la presse écrite et audiovisuelle un témoin oculaire avait été

aussi sage que judicieuse dans la mesure où elle constitue le principal vecteur des informations sous toutes leurs formes.

A présent que la vérité est établie concernant la réalité sur le terrain, il incombe désormais à tous les mauritaniens, de l'intérieur comme de l'extérieur, d'œuvrer au maintien, voire au renforcement de ce capital de crédit tout en redoublant de vigilance.

De leur côté, les pouvoirs publics ne ménageront aucun effort pour assurer la sécurité et la quiétude de toute personne vivant sur le sol mauritanien - citoyens et étrangers compris - Cependant, compte tenu de l'étendue du territoire national et de la porosité des frontières, il serait utopique de s'affirmer totalement sécurisé, tant il est impossible à n'importe quelle puissance de mettre derrière tout voyageur ou citoyen une protection rapprochée. Il importe donc de rappeler, que la sécurité est aussi l'affaire de toutes les forces vives de ce pays ; quelles que soient leurs options professionnelles.



Les journalistes reçoivent des explications sous une tente dressée en poste de commandement temporaire d'un élément de sécurité





firent part de leur satisfaction quant au climat de sérénité ambiant, qui tranche nettement avec les informations mensongères, les mettant en garde contre toute aventure en Mauritanie. Un promoteur touristique promet d'acheminer environ 7000 touristes en Mauritanie dans les mois qui viennent. A Atar, la délégation a pu rencontrer monsieur Philippe Freund, fils de Maurice Freund, patron du tour opérateur "Point Afrique" qui avait justement rendez-vous avec le Wali de l'Adrar, Monsieur Sall Saïdou, afin de lui demander des assurances en matière de sécurité dans le but de reprendre ses activités touristiques en Mauritanie, où il entend faire acheminer environ sept mille (7000) touristes, en dépit de multiples mises en gardes.

Aucun terroriste n'a été rencontré durant ma première campagne et nous contrôlons parfaitement la zone...

Après avoir eu droit à une présentation d'un Groupement Spécial d'Intervention (GSI), de la part de son Commandant, en l'occurrence, le commandant Sid'Ahmed Ould Cheikh, la délégation fit un tour d'horizon de certains moyens dont dispose cette formation pour mener à bien sa mission. Répondant aux questions des journalistes, le Commandant du GSI a déclaré n'avoir jamais rencontré de terroristes lors de sa première campagne, mais seulement de trafiquants avant de si bien préciser : « qu'une activité illégale peut en cacher une autre ». Les représentants de la presse ont pu s'entretenir avec plusieurs officiers qui

assurent l'encadrement de cette nouvelle structure sécuritaire. Après avoir passé une nuit remarquable par son calme et sa sérénité à Ouadane, le convoi prit la direction du désert de la Majabat Al Koubra (la grande traversée en arabe), nom attribué par Ibn Battouta, ce célèbre voyageur et géographe du XIVème siècle, à ce vaste no man's land à cheval sur le Warane et le M'Reyyé,



Le correspondant de Al Jazeera recueille les propos du Cdt d'un GSI

que d'aucuns pensent à tort être une zone de prédilection de groupuscules terroristes. Les élus locaux et la population saluent la présence de l'Armée. Sur place, les membres de la délégation ont eu le plaisir de constater la bonne connaissance du terrain par les

soldats de la 3ème Région Militaire, actuellement chargée de la sécurité des lieux et ont admiré leur parfaite maîtrise des techniques d'orientation dans cette contrée où les repères sont presque inexistantes. Ils ont par ailleurs remarqué la libre circulation des biens et des personnes.

Une tente au loin, signale une présence humaine et fait penser à un bateau en perdition au milieu de gigantesques vagues jaunes dorées, d'un océan à l'air agité que rappelle paradoxalement le décor calme de ces immenses dunes de sable. Dans une déclaration à la presse, le Lieutenant-colonel Ely Zaed Ould M'Bareck a affirmé que la sécurité de la zone est assurée par ses hommes; « Nous ne pouvons pas dire que nous sommes assurés à cent pour cent - ce que ne peuvent même pas prétendre les plus grandes puissances -; mais nous nous estimons assurés », a-t-il ajouté en substance.

Les rares populations rencontrées tels des naufragés surgis d'on ne sait où, confirment le fait et apprécient à plus d'un titre la présence parmi elles des forces armées.



Rencontre à Chinguitti entre élus locaux et officiels de la mission





Nationale...

la zone nord



Nationale; par le biais de patrouilles régulières effectuées par des unités de la 3^{ème} Région Militaire et du 2^{ème} Groupement Spécial d'Intervention.

Les organisateurs et concurrents du rallye apprécient les dispositions sécuritaires.

Auparavant, le convoi transportant la délégation, s'est arrêté dans les parages du Guelb Temagouth situé à 40 kilomètres au sud d'Akjoujt, chef lieu de la wilaya de l'Inchiri. Sur place, les journalistes ont pu entrer en contact avec les organisateurs et les concurrents du rallye Heroes Legend, après en avoir visité

le bivouac, soigneusement aménagé pour la remise en condition du matériel et le repos des quelques 111 participants. Ces hommes et femmes qui ont eu le courage de braver l'angoisse suscitée par la mauvaise publicité faite autour de notre pays ainsi que l'austérité du climat et du relief de la zone à parcourir. Tous ont loué les efforts de l'Etat pour assurer la sécurité sur le terrain. Ils se disent agréablement surpris et dissimulent à peine leur étonnement vis-à-vis de la virulence des nombreuses informations calomnieuses véhiculées à l'encontre de la Mauritanie par bon nombre de médias.

Rencontre entre les promoteurs mauritaniens du rallye Heroes Legend et officiels de la mission

Les organisateurs étrangers, par la voix de Madame Anne Marie Gérardi, Directrice de la compétition et locaux, représentés par Monsieur I d o u m o u O u l d Abderrahmane PDG de l'agence de voyage Phare du Désert ont de leur part apprécié les dispositions sécuritaires adoptées et invité les autorités mauritaniennes à persévérer dans leurs efforts en vue d'améliorer l'image de notre pays à l'étranger dans ce domaine

suite à des évènements qui relèveraient du grand banditisme plutôt que du terrorisme basé sur des préceptes religieux, tel qu'il a tendance à se faire valoir dans plusieurs coins du globe. Les journalistes



saisirent l'opportunité d'interroger des touristes dans les hôtels et auberges disséminés dans les différentes localités ou rencontrés dans les zones



Le Hakem de Ouadane livre ses impressions à un journaliste de Radio Mauritanie

traversées. Ces derniers





Armée

La sécurité dans

Une mission de reportage s'est rendue dans le Nord-est de notre pays au début du mois de Novembre 2009. Ont pris part à la tournée, 15 (quinze) journalistes de la presse publique et privée ; nationale et internationale accompagnés d'officiels civils et militaires. Cette mission avait pour objectif de rassurer les opinions publiques nationale et internationale sur les mesures de sécurité prises au niveau national afin de faire face à la menace terroriste. Elle visait également à déjouer les manœuvres malveillantes tendant à faire passer notre pays aux yeux de la communauté internationale, comme étant une zone de prédilection des terroristes, où toute activité économique ou touristique serait menacée par l'insécurité suite aux incidents sans doute gravissimes, mais tout de même imprévisibles, que des éléments malintentionnés auraient pu commettre partout, au grand dam de n'importe quelle disposition sécuritaire nonobstant une vigilance et une cohésion accrues de la part de toutes les couches socioprofessionnelles de la nation. Par cette occasion les journalistes ont pu se rendre compte du climat de sécurité qui règne, avant de s'entretenir librement avec la population, les élus locaux, les autorités administratives et militaires ainsi que les ressortissants étrangers présents dans notre pays pour diverses raisons.

Commandant Abou Mamadou Sow



En effet, suite à une décision conjointe du Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement et du Ministère de la Défense Nationale, l'Etat-Major National, a organisé une mission de reportage, destinée à attirer l'attention des opinions publiques nationale et internationale sur les mesures de sécurité entreprises par les pouvoirs publics pour juguler la psychose du phénomène du terrorisme ainsi que ses retombées

néfastes sur les activités socio-économiques dans notre pays.


Cette mission avait séjourné du 4 au 8 novembre 2009 dans les villes d'Atar, Ouadane et Chinguitti avant de sillonner le désert particulièrement hostile de la Majabat Al Koubra; aujourd'hui suffisamment contrôlé par l'Armée



Entrée du bivouac du rallye Heroes Legend



AKHBAR



EL Jeich

AKHBAR EL JEICH

Votre fenêtre
sur l'Armée

Dcrp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5244641

Revue éditée par l'Etat-major National N°19 Janvier - Février 2010

Reportage sur la sécurité dans la zone nord



Les armes à sous-munitions...

**et le droit
humanitaire**

La Gendarmerie nationale

**modernise ses méthodes
d'investigation**